



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre les punaises de lit

Question au Gouvernement n° 2752

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES PUNAISES DE LIT

M. le président. La parole est à Mme Mathilde Panot.

Mme Mathilde Panot. Monsieur le Premier ministre, « Héberger des punaises de lit est un calvaire, elles empêchent de dormir, elles mordent douloureusement, elles épuisent, elles usent les nerfs à devenir fou. Pour les contenir, j'ai prévenu ma famille, mon entourage et n'ai plus reçu d'amis chez moi, ni ne me suis rendue chez eux ». Cet enfer quotidien est celui de centaines de milliers de familles dans notre pays.

Depuis huit mois, notre groupe parlementaire vous demande, aux côtés de l'association Droit au logement, de la Confédération nationale du logement, de l'association nationale de défense des consommateurs et de l'intercollectif de Marseille, de reconnaître les punaises de lit comme un problème de santé publique. Nous avons organisé une manifestation, signé des pétitions, fait du porte à porte d'information, aidé des familles à désinsectiser leurs logements, demandé des rendez-vous auprès du ministère de la santé et de celui du logement, rédigé une proposition de résolution.

Huit mois plus tard, vous commencez à vous saisir du problème. Enfin ! Mais la déception est à la hauteur des attentes : un site Internet, un numéro de téléphone payant et une mission parlementaire ! Pourtant, les solutions, on les connaît : lorsque le nombre de logements infestés explose, lorsque les punaises de lit prolifèrent dans tous les lieux du quotidien – hôpitaux, écoles, bibliothèques, résidences étudiantes, maisons de retraite, prisons, trains, et même salles de cinéma –, il faut agir d'urgence.

Qu'attendez-vous pour reconnaître le fléau des punaises de lit comme un problème de santé publique ? Qu'attendez-vous pour interdire les insecticides des entreprises privées vendus à prix d'or, inefficaces et nocifs pour la santé et l'environnement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur quelques bancs du groupe GDR.*) Il faut arrêter cette course cupide dans laquelle le gain s'obtient à partir du malheur des gens. Qu'attendez-vous pour mettre de l'argent sur la table pour lutter contre les punaises de lit à l'échelle du pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Mme Jacqueline Gourault, *ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.* Madame la députée, je vous remercie pour votre question. Les punaises de lit sont en effet un fléau qui touche tout type d'habitat, neuf comme ancien. Vous l'avez rappelé, elles se déplacent facilement dans les vieux meubles ou dans les valises et peuvent être présentes dans des lieux publics, comme les cinémas.

Le 21 février, le Gouvernement a lancé un plan de prévention et de lutte contre les punaises de lit dans l'habitat. Il est vrai que votre groupe réclamait un plan d'urgence ; il a d'ailleurs été reçu par le cabinet de M. Julien

Denormandie à ce sujet. Le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a voulu faire du lancement un moment fort pour informer les particuliers sur le risque d'infestation de leur logement, à travers une campagne menée sur les réseaux sociaux et l'ouverture d'un site internet qui a déjà reçu 16 000 visites depuis sa création il y a quelques jours, ce qui prouve son utilité.

Par ailleurs, un accord a été signé vendredi dernier avec les représentants de la filière de la désinsectisation, et tous les particuliers pourront faire appel à des prestataires qualifiés et certifiés d'ici la fin de l'année.

Nous devons également nous préoccuper du coût des traitements, qui peut être dissuasif pour une partie de la population. C'est la raison pour laquelle la députée Cathy Racon-Bouzon sera prochainement missionnée pour aborder toutes les questions que soulève le sujet, qu'elles soient techniques, organisationnelles, juridiques ou financières. Des échanges ont déjà eu lieu dans cette perspective avec les assureurs et se poursuivent. Dans le cadre de ses travaux, Mme Racon-Bouzon nous fera des propositions adaptées à la situation des ménages qui subissent ce fléau. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme Mathilde Panot.

Mme Mathilde Panot. Nous voulons un gouvernement avec une politique coordonnée, pas un centre d'appels ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*) M. Denormandie nous a reçus ; il a dit à la presse qu'il avait été touché personnellement par les punaises de lit. La ministre Agnès Buzyn a toujours refusé de nous recevoir. Faut-il attendre que Matignon soit infesté par les punaises de lit pour que vous traitiez enfin le sujet avec sérieux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Panot](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2752

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [26 février 2020](#)